

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
ARRONDISSEMENT DE ST-NAZAIRE
COMMUNE DE ST MICHEL - CHEF - CHEF

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

N° : 051-2024 **Stationnement pour maintenance vidéoprotection**

Le Maire de la Commune de SAINT - MICHEL - CHEF - CHEF ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles
L 2212-1, L 2212-3, L 2215-1 et L 2213-23 ;

VU le code de la Route ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, alinéa 1 8ème partie,
signalisation temporaire approuvée par l'arrêté du 06/11/1992 ;

CONSIDERANT la demande d'autorisation d'occupation du domaine public de l'entreprise MJ
LOGISTICS pour réserver 10 mètres devant l'immeuble sis au 29 rue des Fauvettes, afin de
permettre le stationnement d'une camionnette, le jeudi 21 mars 2024 de 9h00 à 13h00.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le
stationnement 29 rue des Fauvettes, le 21 mars 2024,

ARRETE

ARTICLE 1er :

L'entreprise MJ LOGISTICS est autorisée à stationner une camionnette sur 10 mètres devant
le 29 rue des Fauvettes afin d'effectuer un emménagement, le jeudi 21 mars 2024 de 9h00 à
13h00.

ARTICLE 2 :

La mise en place de la signalisation réglementaire sera assurée par l'entreprise elle-même
sous sa propre responsabilité.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté prendra effet à compter de la mise en place de la signalisation
réglementaire. Tout manquement au présent arrêté sera constaté et poursuivi conformément
aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 :

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif
de Nantes, dans les deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 5 :

Le Maire de la commune de SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF, Madame la Directrice Générale
des Services, les services techniques municipaux, le service de Police Municipale, la Brigade
de St Brévin les Pins sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent
arrêté.

Fait à Saint-Michel-Chef-Chef,
20 février 2024

Le Maire,



Eloïse BOURREAU-GOBIN